

0.1 Introduction:

Ce chapitre est consacré pour les définitions des termes principaux, nous allons définir le terme grammaire en parlant de trame d'une manière détaillée et ses parties et sa relation avec les autres domaines de la linguistique; et après nous allons parler de la production écrite, la syntaxe, la phrase et ses composants et le verbe et son complément, et les différents types de complément et ce cas particuliers.

Et après nous allons parler de l'analyse grammaticale et la composante syntaxique; pour faire un éclairage sur ces termes et faciliter la compréhension du titre de la recherche.

1.1 Qu'est-ce qu'une grammaire:

Selon Jean Dubois, René Langue (1979: 11.12.13)

Ils pensent que la grammaire est une description de la langue. Et pour pouvoir faire la grammaire dans une langue donnée, il faut lire ce qu'ils disent les grammairiens.

"Décrire une langue c'est en décrire le système, c'est-à-dire étudier la forme et l'organisation des règles qui constituent avec les mots la structure de la langue.

Quand on analyse ainsi la structure du français, on établit la grammaire de français.

Pour pouvoir faire cette grammaire, il faut analyser ce que disent les français, leurs énoncés, afin de dégager les règles communes à tous ce qui parle français".

Dubois. J et Lagane R. la nouvelle grammaire du français La rousse, (1973, p: 11, 12,13).pour l'édition originale.

1.2 La grammaire dans tous ses états:

1.2.1 Il y a grammaire et grammaires:

Selon Reigél .M Une grammaire c'est dans son acception la plus courante un (livre traité manuel de grammaire). Mais c'est aussi- au sens du terme tel qu'il est employé dans la paraphrase définitoire précédente- une matière d'enseignement et une activité scolaire. Cette deuxième acception courante apparaît dans les expressions *faire de la grammaire, un cours de grammaire et être bon/nul en grammaire* où le terme renvoie à la transposition didactique d'une discipline scientifique, la linguistique parfois encore appelé *grammaire*.

On distingue trois conceptions techniques concurrentes (mais non indépendantes) du terme grammaire:

- toute langue présente un ensemble de régularité qui président de la construction; à l'usage et à l'interprétation des énoncés, les locuteurs apprennent puis appliquent ses principes de l'organisation qui constituent la **grammaire immanente** à la langue. Il s'agit donc de l'ensemble des propriétés intrinsèques d'une langue comme instrument de communication que l'on appelle aussi son **système**.

- tout locuteur ordinaire dispos d'une **grammaire intériorisée** de sa langue, dont il n'a pas conscience mais qui lui permet de produire et interpréter des énoncés et par rapport à laquelle il juge intuitivement si un énoncé est bien ou mal formé, il s'agit donc de la connaissance qu'il a de la précédente et qu'on appelle plus techniquement sa **compétence**.

- grammaire intériorisée qui conditionne notre pratique langagière, ne sait décrire clairement qu'au terme d'observation et d'analyse minutieuse, qui sous leur forme achevé et synthétique constituent une **grammaire-description** (ou **grammaire théorie**). C'est à cette activité réflexive que l'usage courant réserve le terme de grammaire (faire de la grammaire française) est une chose (parler français) ou (s'exprimer en français) en est eu autre. Relèvent de ces trois sens du mot grammaire les livres appelés grammaire, tel le présent ouvrage et partiellement aussi les cours et disciplines dits (de) grammaire.

1.2.3 Grammaire et linguistique : les grammaires descriptives:

Comme discipline générale vouée à la description des langues la grammaire - aujourd'hui synonyme de linguistique – se présentent comme un ensemble mixte d'observation, de procédure de découverte et de

généralisation, selon leurs objets spécifiques on distingue quatre branches de la grammaire:

1.2.4-la grammaire synchronique (ou descriptive):

Qui décrit un état donnée d'une langue, qu'il soit contemporain ou ancien

1.2.5-la grammaire diachronique(ou historique):

Qui étudie les différentes étapes de l'évolution d'une langue, et qui sous sa forme idéale étudie les rapports entre ses états successifs.

1.2.6-la grammaire comparée:

Qui confronte deux ou plusieurs langues dans un ou plusieurs domaines pour établir entre elles des différences et des ressemblances typologiques.

1.2.6 -la grammaire générale:

Qui, à partir des données fournies par les trois autres types de grammaire, se propose de dégager les règles générales qui président à l'économie et au fonctionnement du langage humain. Sous sa forme la plus radicale .une telle grammaire, dite universelle vise à établir les propriétés et principes généraux dont la / les grammaires de chaque langueinstancient chacune à sa façon les dimensions variables.

Une grammaire descriptive est un modèle théorique qui se propose de décrire de façon explicite la grammaire-système, par définition implicite, d'une langue. D'où l'adjonction fréquente, pour caractériser ces grammaires, ou mot grammaire, de qualificatifs qui évoque les courants théoriques particuliers dont elles s'inspirent: *distributionnelle, fonctionnelle, structurale, transformationnelle, etc.*

1.2.7. Grammaires partielles et grammaires globales:

Les grammaires se distinguent également par l'étendue du domaine qu'elles couvrent. Les grammaires scolaires et les grammaires dites "traditionnelles" se limitaient encore récemment au couplage d'une morphologie (étude des mots, de leur structure interne et des variations de leur forme) et d'une syntaxe (étude des parties du discours et de leurs combinaisons dans les phrases).

Ces grammaires au sens étroit étaient parfois réduites, sur le modèle des anciennes grammaires latines, à une morphosyntaxe qui n'étudie que les variations formelles des mots conditionnées par des processus syntaxiques (flexions). Les différents modes de construction des mots (dérivation et composition) relèvent alors de l'étude du lexique. Quant à l'absence d'une composante phonétique/ phonologique (3.5.1), elle s'explique par l'intérêt longtemps porté aux seuls aspects écrits des langues.

Les travaux successifs des linguistes générativistes (et en particulier du mouvement éphémère des sémanticiens générativistes sous l'impulsion de Lakoff et de Mac Cawley) ont popularisé une conception plus ambitieuse du domaine et des objectifs de la grammaire. Il s'agit de grammaires eu sens large ou grammaires globales décrivant l'ensemble des principes d'organisations et de fonctionnement de la langue, c'est-à-dire le complexe d'aptitudes qu'un locuteur active inconsciemment lorsqu'il produit ou interprète des énoncés. Ce qui inclut, outre une morphosyntaxe, un modèle des connaissances phonologiques, sémantiques et même pragmatiques des locuteurs – toutes connaissances dont la conjonction et l'interaction constituent la compétence langagière des sujets parlants.

1.2.8. Grammaires descriptives et grammaires prescriptives

D'après Martin Reigél grammaire méthodique du français. (2007, P:

Une grammaire descriptive se propose de rendre compte des régularités sous-jacentes au comportement langagier effectif des sujets parlants. Les seules données qu'elle peut valablement enregistrer sont celles qui se dégagent des productions des locuteurs, ce qui revient à adopter un point de vue non normatif. Il appartient donc au linguiste non pas de trancher entre des formes et des usages concurrents, mais de les rapporter aux situations de communication où il les rencontre habituellement ou aux groupes de locuteurs dont ils constituent l'usage ordinaire. Telle n'est ni l'attitude ni l'objet des grammaires dites normatives ou prescriptives, qui se proposent d'enseigner le bon usage de la langue et qui édictent à cet effet des règles privilégiant un usage particulier au détriment d'un autre, fut-il le plus répandu.

1.3. Interdépendance des parties de la grammaire:

Selon Dubois il pense que les parties de la grammaire sont inséparables; on ne peut pas étudier une partie sans faire appel à l'autre.

"La règle de chacune de ces parties de la grammaire sont en relation non seulement entre elle, mais avec celles des autres parties on ne peut donc pas étudier, par exemple, le lexique sans faire appel au sens des mots donc à la sémantique, on ne peut étudier la sémantique sans considérer la fonction des mots dans la phrase c'est-à-dire sans faire appel à la syntaxe...

La langue est un mécanisme dont toutes les parties concourent au bon fonctionnement du langage.

La syntaxe et la morphologie constituent la base de la grammaire, le centre de mécanisme". (*Ibid.*)

1.4. La grammaire, un concept didactique:

Selon PIERRE.J et GRECA. I(2005:384) si on admet que, dans les conditions particulière d'appropriation qui sont celle de la classe de langue, l'objectif est de donner à l'apprenant les moyens de créer puis de développer au maximum son inter langue en taille, et en précision, c'est-à-dire la faire ressembler le plus possible à la langue cible, il faut trouver un équilibre entre des activités communicatives (taille) et des activités sur la forme (précision). De façon traditionnelle c'est à la grammaire que revient l'essentiel de travail sur la forme. En effet, contrairement à la linguistique, les préoccupations de la grammaire ont toujours été d'ordre didactique: la description de la langue n'est pas faite pour elle-même mais dans un souci de prescription, voir d'éducation.

On ne s'attardera pas sur l'importance soutenue de la grammaire dans la classe de FLM malgré les multiples tentatives de rénovation méthodologique. Pour leur part, les méthodologies d'enseignement du français aux étrangers, on l'a vu, fait une place théorique plus ou moins grande à la grammaire et aux activités qui lui sont liée. De ce point de vue, l'inspiration méthodologies dominante depuis vingtaine d'années. Le courant communicatif, est certes bien moins réfractaire à la grammaire que certaines méthodologies qui l'ont précédé, mais il est tout de même bien loin de se fonder sur la primauté de travail méta langagier. À vrai dire plus qu'on mise-en-cause systématique de l'utilité des activités grammaticales en situation d'apprentissage guidé. C'est surtout les modalités d'utilisation de la grammaire dans le cours de langue qui sont censées y être renouvelées. D'autre part les théories convoquées sont elles

aussi censés être relativement nouvelles, et un consensus bien-pensant semble se faire sur le dos de la (grammaire traditionnelle).

Si d'autre part on considère l'aspect géographique des choses, on peut dire qu'aujourd'hui encore, les positions sont partagées. De très nombreuses traditions scolaires et universitaires d'enseignement des langues (pays de l'est de l'Europe, pays germaniques pays hispaniques, chine, japon...) continuent à faire une grande confiance à la grammaire, en revanche c'est surtout dans le monde anglo-saxon et dans le nord de l'Europe qu'on trouve les partisans les plus farouches de méthodologies dégrammaticalisées. En France même si le discours est généralement favorable à une méthodologie de type communicatif la réalité de la classe et des manuels montre des pratiques beaucoup plus nuancées. Dans les manuels français y compris de FLM, l'attention à la forme a toujours plus ou moins existé et c'est peut-être

Cette caractéristique qui leur a valu à maintes reprises des menaces ou des prédictions fatales: il suffit de regarder les catalogues des éditeurs pour se rassurer sur leur sort actuel.

De fait l'expérience montre que quand la priorité accordée au sens devient un dogme, elle est source de fossilisation des erreurs les plus courantes depuis une dizaine d'années, un attrait nouveau pour la forme. Rejoignant sans le savoir souvent une position plusieurs fois exprimé par des didacticiens issus d'autres traditions, les didacticiens anglo-saxons distinguent généralement ce qu'ils appellent *focus on forme* (focalisation sur la forme, ou plutôt *attention* portée à la forme par opposition à une méthodologie uniquement préoccupée de la taille de la communication) et *focus on forme*, qui est l'enseignement de la grammaire (*grammaire instruction*).

Quant à nous, notre conception de l'enseignement guidé en classe de langue nous fait de longues dates plaidées non pas pour un enseignement de la grammaire mais pour un enseignement grammaticalisé de FLE, où l'activité grammaticale joue un rôle important dans les procédures de compression. Il s'agit de faire entrer dans un espace limité (la classe) dans un temps limité (le cursus, le cours) la langue qui est, elle par nature illimitée, il y a donc une nécessité de compression et de décompression. La grammaire est un bon moyen de compresser la langue, les grammairiens et la grammaire, les enseignants aussi ont fait des choix qui sont les résultats d'une compression qui leur est personnelle : elle n'a gardé que les éléments qui leur ont paru les plus représentatifs des théories linguistiques qu'ils ont étudié pendant leur formation ou auxquelles ils se réfèrent.

Parmi celle-ci, bien des théories très formalisées n'ont souvent été peu performantes, parce qu'on a voulu les appliquer de manière dogmatique sans tenir compte des situations d'enseignement et d'apprentissage.

D'autre, comme la grammaire comparée ont perdu leur crédit avec l'avènement de courant communicatif. Pourtant quand le groupe classe est homogène et que le professeur partage la langue ou une langue des apprenants, des éléments de grammaire comparée peuvent s'avérer très utiles pour les aider à conceptualiser les différences et les ressemblances car ils rendent souvent explicites les références que les apprenants font de manière implicite à leur langue première ou à une autre langue qu'ils ont déjà apprise. De façon plus général, la grammaire de texte, l'analyse de discours, l'analyse conversationnelle parce qu'elles accordent une grande attention à la production de sens, ont ouvert aux méthodologues des perspectives très positives.

Mais l'enseignant doit amener l'apprenant à ne considérer ces éléments théoriques que pour ce qu'ils sont; à ne voir en eux que des outils utilisables à volonté mais jetable, fondé sur des choix certes raisonnés mais sujet à discussion. A variation. Si ce travail est bien fait, l'apprenant sera doté d'un moyen important qui lui permettra dans la classe et hors de la classe de décompresser ces données c'est-à-dire finalement de parler et de comprendre. L'important pour les élèves c'est donc de considérer la grammaire comme une sorte d'échafaudage qui aide à la construction de la compétence linguistique!, et non comme un savoir tout fait à régurgiter à la demande.

Mais il faut pour cela disposer d'une définition opératoire de la grammaire, il y a en effet plusieurs façon de voir la grammaire, et les définitions varient en fonctions de disciplines. Certains linguistes comme Chomsky et ses disciples, voient la grammaire comme un phénomène humain à la fois d'ordre biologique et génétique et d'ordre psychologique et social. Cela veut dire que chaque être humain possède en lui des mécanismes génétiques et aussi un appareil respiratoire,phonatoire, auditif, qui lui donne une faculté de langage, pour que cela est mette en place, il faut un environnement social et un état psychologique qui le permette. Quand toutes ces conditions sont remplies l'individu au sien d'une société peut acquérir une ou plusieurs langues, et l'utiliser ou les utiliser.

La deuxième manière de voir les choses et d'appeler grammaire la description des langues, c'est l'affaire des linguistes proprement dit; qui produisent des théories qui aident à mettre ces descriptions en ordre et à donner des modèles.

Dans une vision très traditionnelle, la grammaire se confond avec les normes; tel façon de dire telle structure est ou n'est pas dans *la* grammaire. C'est ou ce n'est pas grammatical. La grammaire est alors conçue comme une série de règles prescriptives qui garantissent le bon usage. Généralement c'est la langue écrite surtout celle de la littérature classique, qui est la modèle de la description.

Mais du point de vue didactique, la grammaire pour nous une activité double:

- le résultat de l'activité heuristique qui permet à l'apprenant de se construire une représentation métalinguistique organisée de la langue qu'il étudie;

- le guidage par l'enseignant de cette activité en fonction de la représentation métalinguistique organisée qu'il se fait de la langue qu'il enseigne.

De ce fait on peut dire qu'enseigner la grammaire n'a pas vraiment de sens, puisqu'on ne peut enseigner que quelque chose qui est construite. Or la grammaire est toujours en construction.

Mais si on admet avec Francine Cicurel que l'activité métalinguistique est la caractéristique essentielle de la classe de langue, il serait paradoxal de considérer l'activité grammaticale comme un obstacle en soi à l'interaction communicative s'y développe. C'est plutôt au niveau des modalités que se situent les problèmes. Examinons-en quelques-unes.

JEAN-PIERRE CUQ. ISABELLE GRECA Cours de didactique de français langue étrangère et seconde (2005:383).

1.5.Pour quoi étudie-t-on la grammaire?

Les buts pour lesquels on étudie la grammaire il l'a résumé en trois points:

On étudie la grammaire pour:

-Acquérir une meilleure pratique de la langue maternelle, une meilleure maîtrise des règles de français, parvenir ainsi à la communication la plus large et la plus sûre.

-Comprendre la structure et le fonctionnement de cet instrument de communication qui est à la base de nos relations avec les autres hommes, de notre développement intellectuel et de notre culture.(*ibid.*)

1.6.Rôle et place de la grammaire:

Dans la méthode audio-visuelle fondé sur la linguistique structurale, aucune description grammaticale n'est proposé à l'apprenant: après qu'il a été (exposé) aux nouvelles structures grammaticale dans des sketches situationnels, on lui propose des exercices structuraux-élaborés à l'origine pour être réalisés au laboratoire de langues, ces exercices faits pour l'oral en tout cas, vise à faire acquérir, sous forme d'automatisme, les divers emplois d'une même structure grammaticale, et par là, la structure elle-même, diverses activités d'appropriation sont ensuite proposées, dont une (exploitation) plus libre, certains manuels fournissant des tableaux structuraux récapitulatif.

HENRI BOYER, MICHELE BUTZBACH-RIVERA, MICHELE PENDANEX Nouvelle introduction à la didactique de français langue étrangère (1990,P:203).

1.7 Quels sont les objectifs étudiés par la grammaire?

Dubois, a dit que le mot grammaire a plusieurs sens mais la définition de la grammaire varie selon les objectifs d'étude.

"Les grammaires visent à décrire le fonctionnement de la langue: syntaxe et morphologie figurent dans toute grammaire au-delà, l'intérêt accordé à d'autres aspects (oral, écrit, sémantique, pragmatique...) fondent des grammaires distinctes. Ainsi le mot grammaire polysémique, c'est-à-dire qu'il a plusieurs sens (des acceptions différentes) et qu'il désigne des objectifs distincts. Savoirs des intériorisés du locuteur, étude savante de la langue. Livres présentant ses savoirs sur la langue. Discipline d'enseignement. Mais une grammaire est, avant tout, définie par ses objectifs d'étude, les domaines et les champs de connaissance qu'elle propose". (Ibid.).

1.8. La production écrite et la production de texte:

Selon PIERRE JETGRECA (2005:186) Pendant longue temps, l'enseignement d'expression écrite s'est cantonné à la grammaire de phrase simple ou complexe. S'il reste encore quelques traces de cette tradition pédagogique, notamment dans les méthodes destinées aux débutants ou aux niveaux moyens. la tendance actuelle ancrent, cependant, cet apprentissage dans la grammaire de texte maniant des anaphores pronominales et lexicales de la référence déictique, de la variation thématique, etc. mais les supports pour la lecture sont de dimension réduite et les exercices de communication proposés n'offrent pas d'ambition poussée, il ne s'accompagnent pas toujours de règles explicites ou de commentaires sur la structuration syntaxique des schémas textuels ou sur les phénomènes de cohésion et de cohérence textuelle. Exposer les règles assurant le passage de la phrase à un ensemble pluri

phrastique et mettre en forme un enchaînement de séquence ne sont pas chose aisée; de plus, une grammaire qui expliciterait tous les niveaux de la réalisation textuelle. Ou une théorie qui proposerait l'appropriation du code textuel et des mécanismes de la production de texte dans leur exhaustivité n'existent pas à ce jour. Il est toute fois possible, de mettre en place un modèle d'ensemble, en puisant dans diverses sources, pour fonder l'apprentissage de l'écrit sur des bases plus solides

L'enseignement de type communicatif a toutes fois rénové certaines pratiques en mettant fin au cloisonnement qui isole la langue et le langage des pratiques sociales qui leur donnent sens. Dans cette perspective l'écrit n'est généralement plus entièrement décontextualisé et les écrits fonctionnels permettent d'ancrer l'écrit dans une situation de communication bien définie. On propose donc dès les débuts de l'apprentissage de rédiger des textes pour réaliser un acte de langage de la vie courante qui peut se réaliser au moyen de différences types de textes. Comme par exemple, répondre à une invitation , demander une information , donner un conseil, etc. progressivement on complexifie les consignes et on introduit d'autre activité afin de mettre l'apprenant dans une situation de production authentique et de l'exercice de produire différents écrits en fonction d'objectifs clairement définis ou en polarisant l'attention de l'apprenant sur un problème précis de mise en texte.

Mais dans tous les cas, la compétence scripturale, même si elle ne confond pas avec elle, ne peut ignorer la dimension textuelle. A ce titre comme nous l'avons vu pour la compréhension des écrits, la typologie des textes. A partir d'assises théoriques variées mais complémentaire, permettrait de renouveler le matériel pédagogique et la didactique de l'écrit pourrait être vivifiée par les recherches typologiques et les essais pratiques réalisées en français langue maternelle. Certes, certains de ces

options se retrouvent dans le matériel complémentaire ou dans les manuels qui s'adressent à des niveaux avancés. elle gagneraient à être mises en place plus systématiquement à être intégrées progressivement dans les unités didactiques non seulement pour assurer une appropriation plus étalé dans le temps, mais aussi pour donner très vite des outils fondamentaux que l'apprenant peut utiliser pour mieux comprendre et produire: on a tort de penser qu'une véritable pédagogie de la production de texte n'est possible qu'une fois les compétences de bas niveaux maîtrisées s'il est préférable d'enseigner la production de texte dans globalité, il n'en demeure pas moins possible d'instaurer une progression et de mettre en place divers facteurs facilitant la pratique de l'écrit: l'apprentissage collaboratif ou les apprenants construisent des textes en groupes en est un exemple: l'articulation lecture-écriture l'explication des paramètres généraux de la production ou l'exposé précis et succinct d'une des règle dans la consigne en sont d'autre. L'écriture de différents types de textes, non seulement narratif, descriptif, argumentatif, mais aussi prescriptif, explicatif, informatif, etc. développe à la fois des compétences linguistiques scripturales et textuelle pourrait très vite sensibiliser les apprenants à certains caractéristiques de la situation de l'écriture. Envisagée sur son angle général. A la fois différée , distanciée et construite, la communication écrite doit rendre compte de ces aspects: par exemple, mettre en mots les éléments de la situation d'énonciation ou compenser par des procédés linguistiques et discursif l'implicite que véhicule l'orale, etc. de nombreux apprenants de bon niveau n'ont pas toujours conscience de statut d'un texte qui, par la définition doit être autonome et accessible de n'importe quel lecture: il leur arrive de négliger les éléments contextuels pour introduire l'objectif de la production alors que ceux-ci doivent suppléer à la situation d'énonciation qu'engage notamment l'oral de manière tacite.(ibid.).

1.9.La phrase:

Selon Sylvie, Quinton (2011).

-Est l'unité de communication minimale par la quelle un locuteur adresse un message à un récepteur.

-Est l'ensemble de mots organisés selon les règles grammaticales et ayant un sens.

-Selon André Gosse, la phrase est l'unité de communication linguistique, c'est-à-dire qu'elle ne peut pas être subdivisée en deux ou plusieurs suites (phonique ou graphique) constituant chacun un acte de communication linguistique.

-le plus souvent la communication comprend plusieurs phrases. Chacune d'elle a son intonation propre est suivie d'une pause importante dans le langage écrit. Cette pause importante est généralement représentée par un point

-la phrase est le plus souvent constituée de plusieurs mots, ceux-ci doivent être organisés d'une certaine façon.

Sylvie poisson-quinto grammaire expliquée du français, la Coadic, (2011, P:).

1.9.1. L'analyse de la phrase:

-Selon La Rousse; le mot analyse ça veut dire: étude fait en vue de discerner les différentes parties d'un tout, de déterminer ou d'expliquer les rapports qu'elles entretiennent les unes avec les autres.

- implique de comprendre la phrase comme un tout que l'on peut décortiquer en parties.

-L'analyse de la phrase consiste à déterminer les éléments composant la phrase, et les relations qu'entretiennent ces éléments.

1.10. L'analyse grammaticale:

La description de la compétence langagière

Décrire la compétence, ou ensemble structuré des connaissances et des aptitudes communes aux locuteurs d'une langue,

-l'étude de la nature et de la fonction des mots dans une proposition.

-L'analyse grammaticale qui permet d'identifier la nature et la fonction des mots

L'analyse au niveau de la proposition fait apparaître différents groupes qui constituent le sujet, les compléments d'objet, les compléments circonstanciels, les compléments d'agent ou l'attribut. Ces groupes sont appelés (constituants de la phrase). (Ibid.)

1.11. Les constituants de la phrase:

Selon Andrée Gosse

-sujet: se définit comme la personne ou l'objet qui fait l'action qui est dans l'état exprimé par le verbe.

Ou le mot qui fournit une réponse à la question (qui)

-le verbe: est un mot qui se conjugue c'est-à-dire qui varie en mode, en temps, en voix, en personne et en nombre, il varie parfois en genre (c'est l'action de la phrase).

-le mot: est un mot qui est porteur d'un genre qui est susceptible de varier en nombre parfois en genre, qui dans la phrase est accompagné ordinairement d'un déterminant éventuellement d'une épithète.

-le déterminant: est un mot qui varie en genre et en nombre qu'il reçoit par le phénomène de l'accord d'un nom auquel il se rapporte.

Donne une information sur le mot; informer sur le genre et le nombre du mot.

-l'adjectif: est un mot qui varie en genre et en nombre qu'il reçoit par le phénomène de l'accord d'un nom auquel il se rapporte.

Sert à qualifier, à caractériser, à décrire quelque chose ou quelqu'un.

-l'adverbe: est un mot invariable qui est apte à servir de complément, à un verbe, à un adjectif ou à un autre adverbe.

Un mot sert à modifier le sens d'un verbe, d'un adjectif, ou d'un autre adverbe.

-la préposition: est un mot invariable qui établit un lien de subordination entre des mots ou des syntagmes.

Un mot sert à exprimer diverses relations.

-le pronom: un mot qui remplace un nom, est utilisé pour éviter la répétition.

La conjonction: est un élément de liaison exprime certaines relations entre des phrases ou entre des constituants.

Andrée Gosse, le dictionnaire de bon usage

1.12. Le verbe et ses compléments:

Le verbe est l'élément fondamental du groupe verbal qui peut se réduire à ce seul constituant : {jean} _{GN} {bluffe} _{GV}. Il y est généralement accompagné d'un ou des plusieurs éléments qui sont soit des adverbes modificateurs directs (obligatoires, ou plus souvent facultatifs) du verbe

ou des expressions équivalentes, soit ce qu'on appelle traditionnellement ses compléments. Outre le verbe, le groupe verbal admet donc parmi ses constituants le groupe nominal sous toutes ses formes et ses équivalents pronominaux ou prépositionnel et l'adverbe.

1.13. Les différents types de complément :

1.13.1. Le complément d'objet second:

Certain verbe à tourner active peuvent être construits simultanément avec à la fois C.O.D et un C.O.I dans ce cas ce dernier est appelé complément d'objet second:

Il applique tous ses soins à cette affaire.

1.13.2. Le complément d'agent du verbe passif:

Indique l'être ou l'objet qui fait l'action subie par l'agent, il est en général introduit par la préposition (par).

Le bois est rongé par les termites.

Certain verbe à la construction passive sont suivis pour la préposition (de) comme (aimer, respecter, suivre, précéder,... etc.)

Il est respecté de tout le monde.

Le complément d'agent est le sujet de la phrase active

C'est par lui que j'ai été averti.

1.13.3. Le complément circonstanciel:

Il apporte des informations relatives aux conditions dans lesquelles se développe l'action exprimé par le verbe. Il répond en général aux

questions (comment, ou, quand, pourquoi) et s'ajoute à la phrase simple pour compléter le verbe (C.de verbe) ou la phrase (C. de phrase).

1.13.4.Le cc. Du temps:

Est généralement introduit par (à, en, pour, pendant, après, avant, jusque.. etc.

Le test sera le mardi prochain.

1.13.5.Le cc .du lieu:

Est généralement introduit par (à, avant, après, chez... etc.

Je vais chez le médecin.

1.13.6.Le cc. De manière:

Il répond en général à la question (comment)

Je viendrais avec plaisir.

1.14.Rôles particuliers des compléments:

1.14.1.Complément du nom:

Un panier de pomme

1.14.2.Complément du pronom:

Celle que tu as achetée n'est pas bonne (subordonnée relative c .du pronom).

1.14.3.Complément de l'adjectif:

Une vase pleine de fleurs.

1.14.4.Complément de l'adverbe:

Il va très bien.

Il conduit trop vite.

1.14.5.Complément de verbe:

On ne peut pas le séparer du verbe

Je vais au cinéma.

1.15.Complément de phrase:

Un élément déplaçable et même supprimable

Je vais au cinéma à 8 h.

1.16.la composante syntaxique:

Traditionnellement, la syntaxe (du grec *syntaxis*: mise en ordre, disposition, assemblage) décrit la façon dont les mots se combinent pour former des groupes de mots et des phrases. En français, l'existence d'une dimension syntaxique est d'emblée confirmée par le caractère non arbitraire de l'ordre des mots. La combinatoire proprement syntaxique, loin de se réduire au seul ordre linéaire des mots, détermine leur regroupement en syntagmes qui fonctionnent comme des unités intermédiaires entre le niveau des mots et celui de la phrase. C'est la phrase qui constitue le cadre naturel de ces regroupements, dans la mesure même où elle représente le niveau supérieur de l'organisation hiérarchique des énoncés, un niveau au-delà duquel il n'y a plus de regroupements syntaxiques. Aussi la première tâche de la syntaxe consiste-t-elle à mettre en évidence les principes selon lesquels les expressions complexes (phrases et syntagmes) se décomposent récursivement en éléments plus simples: c'est ce que systématisent les

modèles syntagmatiques issus de la procédure d'analyse dite " en constituants immédiats".

Comme les éléments constitutifs de la phrase et les façons dont ils se combinent ne sont pas donnés à l'avance, leur identification suppose des procédures de segmentation et de classification. Il s'agit d'abord de reconnaître des segments identiques qui réapparaissent dans des combinaisons toujours renouvelées mais néanmoins gouvernées par des règles. Dans cette perspective, la description syntaxique établit les classes d'unités simples (les parties du discours, VI: 3) et complexes (les syntagmes : VI: 2.2.1.) d'une langue ainsi que les règles qui président à leurs combinaisons (VI: 2.2.4. et 2.2.5). En d'autres termes, la structure syntaxique des phrases peut être représentée comme une configuration de segments identifiés par leur nature (le segment x appartient à la classe X) et par leur fonction (le segment x est en relation avec le segment y dans la construction d'ensemble z).

Si néanmoins les descriptions syntaxiques divergent, c'est parce qu'elles ne retiennent pas nécessairement les mêmes critères pour définir ces deux notions fondamentales (VI: 1.3. et 2.3.1.).

L'analyse syntaxique ne se réduit pas pour autant aux seules procédures de " démontage" des phrases. Elle s'étend également aux rapports systématiques et reproductibles entre les constructions. C'est le cas des différents types d'une même phrase (XIV: 1.), par exemple de ses versions active et passive (XIV: 7.1.). Il arrive aussi qu'une construction se décrive avantageusement à partir d'une construction apparentée, retenue pour ses vertus explicatives parce qu'elle fait apparaître des éléments et des relations qui ne sont pas directement observables dans la

forme de la construction étudiée. On analysera, par exemple, la construction infinitive de la phrase:

Jean désirait prendre des vacances

Par rapport à la phrase analogue avec une subordonnée complétive dont le sujet est coréférentiel à celui de la principale:

*A * jean désirait qu'il prenne des vacances*

B jean désirait qu'il / Lucie prenne des vacances.*

Le contraste permet d'abord de justifier l'interprétation du sujet non exprimé de l'infinitif de (1) en postulant une règle de non-réalisation du sujet de la complétive lorsqu'il est coréférentiel au sujet du verbe de la principale. Il explique aussi la possibilité d'une coordination de la construction infinitive sans sujet avec une subordonnée complétive dont elle partage le statut syntaxique: *Jean désirait pendre des vacances, mais que sa femme reste à la maison* .Du coup s'explique:

L'agrammaticalité de (2a) et de ** Je désirais que je prenne des vacances;*

L'accord de l'attribut de l'infinitif avec son sujet effacé, mais néanmoins interprété comme Co référent au sujet du verbe principal: *il désire être heureux vs Elle désire être heureuse;*

Les contraintes de coréférence sur la forme réfléchie des verbes essentiellement pronominaux à l'infinitif et sur les formes réfléchies disjointes: *Il désire s'enfuir / *t'enfuir / *les enfuir / *les enfuir – Elle veut tout faire elle-même / *lui-même / *vous-même.*

Comme les précédentes, la composante syntaxique comporte une dimension sémantique, mais à sa façon (3.5.1). En effet, lorsque l'architecture formelle, catégorielle et hiérarchique des phrases telle

qu'elle vient d'être définie est investie par des configurations sémantiques, les unités lexicales qui s'insèrent dans leurs moules syntaxiques leur confèrent des propriétés syntaxiques additionnelles et différenciatrices. Un exemple simple illustrera ce conditionnement sémantique que le lecteur pourra vérifier à de multiples occasions dans les sections consacrées aux structures de la phrase simple et de ses constituants. Soit les trois phrases (1-3) et les schématisations (1a-3a) de leur forme syntaxique:

Jean lit un livre (1a) N0-(V- NI) GV

Jean éternue (2a) N0- (V) GV

Jean donne un livre à Paul (3a) N0- (V – NI –à N2) Gv

A sujet identique, les trois réalisations du groupe verbal (verbe+ objet direct, verbe seul, verbe + deux objets) sont conditionnées par le sens lexical du pivot verbal. Pour (5), par exemple, le verbe *donner* est un prédicat à trois arguments qui dénote le processus de transfert d'un objet y du domaine de possession de x dans celui de z. Agent déclencheur et contrôleur du procès, x occupe la place syntaxique du sujet N0, l'objet y du transfert celle de l'objet direct N1 et le bénéficiaire z du transfert du celle du complément indirect N2. C'est donc bien le sens lexical du verbe *donner* qui explique la structure syntaxique interne de groupe verbal de (5), à savoir le nombre, la nature de ses deux compléments et leur rôle sémantique. Il en va de même pour les prédicats respectivement à deux arguments (un lecteur et un texte écrit) et à argument unique (l'expérimenteur d'un procès qui lui est interne) représentés, dans (3) et (4), par les verbes *lire* et *éternuer*.

1.16. L'analyse en constituants immédiats:

L'application systématique des procédures décrites dans la section précédente à la phrase:

Les acteurs de cette pièce interprètent très bien leurs rôles

Identifie l'ensemble des syntagmes suivants

(les acteurs de cette pièce), (acteurs de cette pièce), (de cette pièce), (cette pièce), (interprètent très bien leurs rôles), (interprètent très bien), très bien) et (leurs rôles). Cela implique que certains syntagmes sont contenus dans d'autres: le syntagme *cette pièce* est contenu dans le syntagme *de cette pièce* lui-même contenu dans le syntagme *acteurs de cette pièce*...etc. en fait, c'est l'ensemble de l'architecture de la phrase qui obéit à ce type de configuration dont le propre est de combiner les mots et les groupes de mots selon deux ordres complémentaires:

-celui, plus immédiatement perceptible, de regroupement linéaire des unités;

-celui, plus problématique parce qu'échappant à l'observation directe, de leurs emboîtement hiérarchiques.

Le principe de **l'analyse en constituants immédiats** (en abrégé **ACI**)

Consiste à décomposer une unité syntaxique non pas d'emblée en ses plus petites unités grammaticales par exemple en une suite de mots) mais d'abord en ses plus grands constituants; puis à répéter successivement l'opération sur ces constituants. Selon cette procédure qui met en évidence la hiérarchie de regroupements qu'est une phrase, la phrase 1 se décompose en deux *constituants immédiats* (abrégé en CI) *les acteurs de cette pièce* et *interprètent très bien leurs rôles* auxquels on peut substituer

respectivement *ils* et *trichent*. Ces deux constituants majeurs de la phrase se décomposent à leur tour en CI, et ainsi de suite jusqu'à ce que l'analyse atteigne les éléments grammaticaux ultimes que sont les mots.

L'ACI analyse les phrases selon les principes de la division réursive de tout en ses parties. Quant au caractère(immédiat) de chaque décomposition il est garanti par le principe , X est un CI de Y s'il n'existe pas de constituant intermédiaire c'est-à-dire s'il n'y a pas de constituant Z tel que X soit un constituant de Z et Z lui-même un constituant de Y.(ibid.).